



Cette première rentrée préparée dans le cadre budgétaire fixé par la majorité présidentielle sera sans aucun doute un marqueur de l'orientation que souhaite donner ce gouvernement à la politique éducative. En cela, la lecture du budget de l'Education Nationale est éclairante ! La communication ministérielle est certes bien rôdée pour rassurer l'opinion, souvent la plus réactionnaire, du pays et le ministre fait le choix d'ouvrir chaque semaine de nouveaux fronts clivants sur des débats hors sol, déconnectés des préoccupations des usagers et des personnels. Mais ces écrans de fumée ne masqueront pas longtemps le manque d'ambition du Ministère Blanquer et l'inadaptation des choix budgétaires qui ne permettront même pas de financer les quelques mesures concrètes annoncées. Comment espérer casser les déterminismes sociaux dans ce contexte budgétaire ? Comment casser, sans moyens, les schémas qui conduisent trop souvent l'Ecole à transformer les inégalités sociales en inégalités scolaires, voire à les amplifier, malgré l'investissement sans faille des personnels ?

Dans ce contexte budgétaire, l'Académie de Limoges paie un lourd tribut et aucun de nos métiers n'est épargné.

Pour la FSU, la réussite de TOUS doit être notre objectif. Cette réussite éducative passe par l'élévation générale du niveau de qualification de tous les jeunes. C'est ce projet, à rebours des choix ministériels, que la FSU porte avec le soutien des personnels. Mais encore faut-il en avoir les moyens ! La philosophie générale du projet académique, dont la consultation des personnels a été lancée ces derniers jours, entend « ne laisser aucun élève au bord du chemin ». Pour la FSU, elle n'est pas de nature à tendre vers la réussite de tous, ni vers l'élévation du niveau de qualification, et est, à cet égard insatisfaisant.

La FSU travaille quotidiennement au bon fonctionnement du Service Public d'Education Nationale et notamment à l'amélioration des conditions de travail des personnels qui s'engagent au quotidien pour la réussite des élèves. Il s'agit là d'un intérêt et d'une ambition partagés. Or, mettre en œuvre des mesures efficaces nécessite de disposer d'indicateurs précis : c'est le sens que nous donnons au bilan social. Malgré les diverses demandes de la FSU, depuis plusieurs mois maintenant, et malgré les obligations légales, ce bilan social ainsi que le rapport de situation comparée n'ont jamais été portés à notre connaissance. La FSU l'interprète comme un très mauvais signal donné aux agents et usagers, alors que la lutte contre les inégalités femmes-hommes a été affichée comme étant la priorité du quinquennat ! Les inégalités salariales sont toujours criantes, et la fonction publique n'est pas épargnée. Il est urgent de pouvoir réaliser un travail précis et sérieux sur la question afin de ne pas en rester aux effets d'annonce.

La FSU prend acte de la publication de la répartition des moyens académiques dans la presse avant la tenue des travaux du CTA, faut-il y voir un signe de rupture dans le dialogue social ?

Dans le 1<sup>er</sup> degré, la dotation nulle est plus qu'une simple déception, elle est une provocation. En effet, elle ne permettra pas de financer le choix académique d'aller au-delà des engagements ministériels sur les CP et CE1 à 12, l'Académie faisant le choix de mettre en œuvre les CE1 à 12 en REP+ et en REP... En effet, comme il est de mise depuis plusieurs années, l'administration n'a pas les moyens de ses ambitions et est donc contrainte, localement, à mettre en œuvre les annonces en lieu et place des dispositifs existants... Il en est ainsi des CP à 12 à la place des plus de maîtres que de classes ; eux-mêmes précédemment créés par suppression de postes de remplaçants ou encore de l'aide apportée aux élèves en difficultés (maîtres E) ... La scolarisation des élèves de moins de 3 ans en REP et REP+ a progressé mais qu'en est-il de cette scolarisation dans le reste de l'Académie ? Bref, chaque nouveau dispositif déconstruit un dispositif précédent que les personnels et les équipes n'ont pas eu le temps de s'approprier et dont les effets n'ont pas pu être évalués...

S'il est important de donner plus à ceux qui ont moins, cela ne saurait se faire au détriment de ceux qui n'ont déjà pas beaucoup c'est à dire tous les élèves qui sont en difficulté quel que soit leur classe ou leur école.

Que dire encore de la situation du remplacement, de la formation continue, de la baisse nécessaire du nombre des élèves par classe, de la reconstitution des RASED... Alors, 0 poste ne saurait suffire ! Les personnels comme les usagers attendent d'autres choix !

Dans le 2<sup>d</sup> degré, ce qui se profile n'est pas acceptable puisque 7 emplois sont supprimés dans notre académie alors que les effectifs augmenteront légèrement. De plus, rien n'est encore dit des conséquences dans l'académie de la suppression de 2600 emplois de stagiaires au niveau national, la facture pourrait donc encore s'alourdir.

Le signal donné par ces nouvelles suppressions est extrêmement négatif pour l'académie et aura de lourdes conséquences dans les établissements.

Dans le cadre de cette dotation, le choix de supprimer 10 emplois en lycée est sans doute éclairant sur la réforme du lycée à venir puisqu'il n'a même pas fallu attendre les annonces définitives pour que des suppressions y soient d'ores et déjà programmées. Cela corrobore nos craintes d'une réforme du lycée à visée comptable : les baisses horaires élèves conjuguées à l'individualisation des parcours et à une spécialisation précoce devraient en effet permettre des récupérations de moyens.

Au-delà de cet aspect nous y voyons aussi le renoncement à une formation ambitieuse pour tous les élèves et à la lutte contre les déterminismes sociaux. Comment ne pas voire en effet que tout ce qui conduit à individualiser les parcours de formation conduit à un enfermement précoce des élèves dans des choix reproduisant les inégalités scolaires dont on sait qu'elles sont largement déterminées par les inégalités sociales. Les inégalités entre établissements risquent aussi de fortement s'accroître si le scénario des majeures/mineures devait se confirmer.

Par ailleurs, il semble évident que les suppressions de postes dans les lycées généraux et technologiques seront importantes, supérieures en volume aux 10 emplois supprimés, pour permettre, par redéploiements, le financement de quelques ouvertures de sections programmées en BTS et assu-

rer les ajustements de fin d'année. A la rentrée 2018, le H/E se dégradera donc à nouveau quand la part des heures supplémentaires augmentera elle aussi.

Quant aux collèges, leur dotation ne permettra pas de faire face à l'augmentation démographique dans de bonnes conditions : près de 100 élèves de plus sont attendus et seule l'injection d'un ETP y est prévue. La récupération de moyens permise par la réforme Vallaud-Belkacem devrait ainsi se poursuivre à la rentrée 2018 encore, après une première étape à la rentrée 2017, elle pourrait s'accélérer si les dotations académiques à venir sont à l'avenant de celles de cette année. Rien n'est dit dans les documents sur le fléchage horaire des dotations consacrés aux enseignements optionnels : la disparité des situations entre les collèges va-t-elle encore perdurer ? Nous notons par ailleurs que le mouvement d'élèves vers l'enseignement privé, totalement inédit dans notre académie, se poursuit au niveau collège.

Sur le champ de l'EPS, l'actualité portant le choix de Paris comme ville hôte des JOP 2024, doit être l'occasion d'un nouvel élan pour le sport en France. Dans le cadre de cette construction, le SNEP-FSU porte le projet d'élaborer en amont de Paris 2024, des « Jeux Olympiques scolaires ». Dans cette optique, les Associations Sportives d'établissement et l'UNSS sont des outils éducatifs précieux que beaucoup de pays nous envient. Nous avons un réel défi de société à relever, car, comme le montrent plusieurs enquêtes de santé publique, la pratique des jeunes baisse avec l'âge, chez les moins diplômés, allant même jusqu'à -18,5% chez les femmes de 19 à 39 ans. Par ailleurs, toutes les études montrent que la disparition de l'obligation a pour conséquence un abaissement significatif et alarmant de la pratique physique. Ces données ne sont pas neutres au moment où s'engage la réforme du Bac et du lycée, puisque pour 60% des jeunes lycéens et lycéennes, la seule activité physique se fait dans le cadre de l'EPS obligatoire, alors qu'à 18 ans ils ne sont plus que 42% à être inscrits dans un club ou une association sportive, avec un net différentiel entre les garçons qui y sont à 50% et les filles seulement à 30%, selon Santé Publique France. A cet égard, la disparition de l'épreuve d'EPS au DNB, renforce le recul de l'accès des jeunes à la pratique physique et sportive. Le SNEP FSU demande toujours, suite au CSE du 19 Octobre 2017 concernant la modification du DNB, le retour en urgence à une épreuve d'EPS.

Le SNEP FSU porte aussi la nécessité de développer les dispositifs particuliers favorisant le développement de la pratique physique à l'école. Or, l'avenir des options EPS dans l'académie, paraît particulièrement mal engagé. Déjà peu nombreuses, elles souffrent toutes d'une réduction de moyens horaires qui, aura pour conséquence de potentielles fermetures et des réductions de l'offre. A l'heure où des pré-requis sont demandés pour accéder à la filière STAPS, les possibilités d'acquisition de ceux-ci pour nos jeunes disparaissent progressivement. Le SNEP FSU revendique l'implantation dans tous les lycées et LP d'options EPS et d'enseignement de complément en EPS. Concernant les sections sportives scolaires, si 5 nouvelles sections sont prévues à l'ouverture pour la rentrée prochaine, le SNEP FSU regrette que les DGH des EPLE concernés ne soient pas abondées à hauteur de 3 heures postes, correspondant au nombre d'heures de pratique obligatoire pour les élèves. La suppression de moyens spécifiques alloués aux sections sportives scolaires a donné lieu à une baisse de 40% du nombre d'heures de pratique dans l'académie en deux ans. Le SNEP FSU rappelle la nécessité de développer une politique volontariste pour le

développement des sections sportives à destination des filles, qui ne représentent aujourd'hui que 30% de l'effectif total.

Par ailleurs, ce CTA est le moment d'étudier les moyens pour la prochaine rentrée. La dotation budgétaire de -7 emplois dans le second degré ne permettra pas de mettre fin à la dégradation du service que l'EPS connaît depuis plusieurs années. Dans notre académie, malgré une augmentation des effectifs de +1100 élèves en 10 ans dans le second degré, la profession a perdu 7,8% de ces effectifs, puisque 27 postes ont été supprimés sur cette période. Cela ampute d'autant les forfaits d'AS et l'accès des élèves au service public du sport scolaire. Pour le SNEP FSU, cet état de fait doit être corrigé. Le nouveau projet académique en donne l'occasion avec l'ambition offerte par l'un des axes, de réduire les inégalités territoriales.

Le SNEP FSU fait le constat que le service public de l'EPS et du sport scolaire s'est considérablement dégradé, que les choix structurels et budgétaires prévus pour la rentrée 2018 continueront d'aggraver la situation. Le SNEP FSU, avec la profession, s'oppose à toutes ces dégradations et portera ses revendications par tous les moyens y compris par une journée de grève spécifique en réponse aux attaques frontales dont l'EPS fait l'objet.

Donner les moyens à l'EPS et au sport scolaire de jouer son rôle d'accès au service public sur tout le territoire serait un signe fort et concret pour participer à l'ambition nationale de construire une nation sportive dans le cadre du projet 2024.

Les lycées professionnels jouent un rôle essentiel dans la formation initiale de la jeunesse du pays, en effet, l'école doit permettre à chaque jeune de devenir un citoyen critique et éclairé, de s'épanouir et de développer sa personnalité, et ainsi d'envisager sereinement sa vie sociale et professionnelle.

Chaque jeune doit atteindre un niveau de qualification reconnu, adossé à un diplôme national. Il est donc essentiel de garantir aux jeunes l'accès à une formation initiale accomplie, qui comporte des enseignements généraux ambitieux, à même de leur permettre des poursuites d'études, d'éventuels changements de métier ultérieurs, mais aussi une possible reprise de formation dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Dans ce cadre, maintenir une relation équilibrée entre l'entreprise et l'école est impératif et les formations par la voie de l'apprentissage ne le permettent pas avec 70% de temps de formation en entreprise.

Après les annonces non tenues du plan 500, le travail en lycée professionnel continue d'être décrié et dévalorisé. Dans notre académie, les ouvertures de FCIL et de mentions complémentaires de niveau IV que nous avons dénoncées sont tombées aux oubliettes.

Alors que des augmentations de capacités d'accueil sont prévues, le Rectorat prévoit une diminution du nombre d'élèves en LP et des DGH attribuées. Cela se traduit par la dégradation des conditions de travail des PLP et des conditions d'enseignement pour les élèves. Déjà cette année, dans plusieurs LP (Bort les Orgues, Tulle) les enseignants et les élèves ont fait ce triste constat. Pour exemple, certaines heures d'accompagnement personnel se déroulent avec un effectif de 29 élèves issus de sections tertiaires et industrielles. Les DGH

programmées, si elles ne sont pas améliorées, vont conduire à une continuelle dégradation des conditions d'enseignement des élèves. En effet, la création des deux emplois ne pourra pas couvrir les augmentations de capacités d'accueil ou d'ouverture de formations. L'exemple de la SEP du lycée Caraminot à Egletons en est un exemple flagrant. De nombreux problèmes se posent également dans les LP de Tulle ou Neuvic.

La valorisation de la voie professionnelle annoncée doit avant tout s'attacher à améliorer les conditions d'accueil et d'études des élèves et les conditions de travail des personnels. Cela doit commencer par l'obligation de travailler en petit groupe. Il est aussi inacceptable que dans pour certaines heures d'enseignement, les effectifs soient supérieurs à 24 élèves. La globalisation horaire sur 3 ans des temps disciplinaires a profondément désorganisé les établissements et créé une concurrence injuste entre les disciplines et entre les établissements. Le SNUEP-FSU revendique le retour à des horaires hebdomadaires et annuel pour l'ensemble des disciplines.

Les conditions d'administration, d'organisation et de gestion du système éducatif vont à nouveau être dégradées par la suppression de 200 emplois administratifs. L'académie de Limoges est amputée de 5 postes, (3 sur le second degré public et 2 en services académiques) soit un effort proportionnel très important. Dans les établissements, les charges de travail des secrétariats sont pourtant largement accrues par les conséquences des transferts de charge depuis les services académiques après les 8000 postes supprimés des années 2004-2018. Dans les services de gestion et des agences comptables, ce retrait est un très mauvais signal après la récente réorganisation de la carte comptable. Les services académiques sont trop souvent sous pression pour subir à nouveau des restrictions de moyens. Là encore cela alimente la logique sous-jacente de mutualisation-absorption des missions académiques par le rectorat de région académique. Pour la FSU cette situation des personnels administratifs, sur fond d'insuffisance de reconnaissance professionnelles à la vue des qualifications mises en œuvre est inacceptable."

La FSU votera donc contre la répartition de l'ensemble de la dotation académique des moyens, celle-ci ne pouvant être acceptable compte tenu des suppressions d'emplois programmées. Les personnels des collèges, lycées et lycées professionnels sont appelés à se mettre en grève le mardi 6 février pour exiger l'arrêt des réformes éducatives creusant les inégalités et dire halte à la dégradation continue de leurs conditions de travail et des conditions d'enseignement.